

Programme *Children4Change*

Evaluation de l'atteinte des résultats du programme C4C et du système de suivi

Termes de référence

Version 05/09/2025

1. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES	2
1.1. L'organisation commanditaire	2
1.2. Les partenaires	2
2. Le programme Children4Change (2022-2026)	2
2.1. Présentation	2
3. Présentation de l'évaluation	3
3.1. Contexte, champs et portée	3
4. Objectifs et questions évaluatives	4
4.1. Objectifs	4
4.2. Questions évaluatives	4
4. Méthodologie	6
5. Livrables	6
6. Calendrier et plan de travail	6
7. Compétences et qualifications requises	7
8. Code de conduite	7
9. Budget de la consultance	7
10. Procédure de soumission de l'offre	8
11. Annexes	8

1. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

1.1. L'organisation commanditaire

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE Belgique), commanditaire de la présente consultance, est une organisation non-gouvernementale à vocation sociale. Indépendante et respectueuse des différentes religions et cultures, l'ONG intervient depuis plus de 50 ans dans la défense des droits et des besoins des enfants vulnérables.

L'organisation est membre de la fédération internationale SOS Children's Villages International (SOS CVI), active dans plus de 130 pays et territoires.

La mission de SOS VE Belgique est double :

- (i) En Belgique, l'organisation soutient, accueille et accompagne des enfants et des jeunes vivant une situation difficile susceptible de les mettre en danger physiquement, moralement ou intellectuellement, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989 ;
- (ii) A l'étranger, l'organisation travaille en partenariat avec les Associations Membres de la Fédération SOS CVI, pour la prise en charge, le bien-être et le développement des enfants qui ont perdu ou qui risquent de perdre les soins parentaux. L'organisation apporte une expertise technique et un soutien financier à ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs programmes de prise en charge familiale, de renforcement de la famille et des communautés, d'éducation, de santé, d'autres besoins en soins identifiés et de plaidoyer. L'organisation vise également le renforcement de capacités de ses partenaires et le respect des normes et standards en matière de protection et sauvegarde de l'enfant et d'intégrité.

1.2. Les partenaires

SOS Villages d'Enfants Belgique travaille en partenariat avec les associations nationales **SOS Villages d'Enfants au Burundi (SOS VE Burundi)** et **SOS Villages d'Enfants en République Démocratique du Congo (SOS VE RDC)** et **SOS Villages d'Enfants au Sénégal (SOS VE Sénégal)** dans la mise en œuvre de programmes de renforcement des familles et de protection d'enfants vulnérables.

2. Le programme Children4Change (2022-2026)

2.1. Présentation

Le **programme Children4Change (C4C)** est un programme quinquennal (2022-2026) bénéficiant d'un subside de la Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) du Service public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement.

Ce programme est composé de trois « outcomes » (dénomination de la DGD) ou « programmes pays » indépendants mais qui visent un même objectif global au niveau national, à savoir que « Plus d'enfants et de jeunes au [Burundi/RDC/Sénégal] grandissent et s'épanouissent dans une société qui les respecte, les écoute et les protège ».

Programme Children4Change	Zones d'intervention	Nombre de participants
Outcome 1 – Burundi : Les droits de protection, de provision et de participation des enfants et des jeunes sont protégés et revendiqués dans les communautés d'intervention.	Cibitoke, Gitega et Muyinga	<ul style="list-style-type: none"> • 900 responsables de la prise en charge (membres de la famille biologique) • 3.641 enfants et jeunes
Outcome 2 – RDC : Les droits des enfants et des jeunes sont promus et protégés dans les communautés d'intervention.	Bukavu et Uvira	<ul style="list-style-type: none"> • 360 responsables de la prise en charge (membres de la famille biologique) • 1.200 enfants et jeunes
Outcome 3 – Sénégal : Les enfants talibés du département de Fatick jouissent de leurs droits de base et sont protégés contre les Violences, Abus, Exploitation ou Négligence (VAEN).	Fatick et Kaffrine	<ul style="list-style-type: none"> • 19 responsables de la prise en charge (maîtres coraniques) • 660 enfants et jeunes

Chaque Outcome repose sur :

- Une Théorie du Changement (ToC) qui explicite la logique d'intervention et le rôle de chaque acteur et rend visible les stratégies et approches choisies ;
- Un cadre de résultats qui opérationnalise cette logique d'intervention et définit les objectifs/résultats à atteindre par acteur et les indicateurs pour mesurer les progrès. Les indicateurs du cadre de résultats de chaque outcome sont principalement issus de PDB2 (résultats 1 et 2) mais pas uniquement (résultats 3, 4 et 5).

3. Présentation de l'évaluation

3.1. Contexte, champs et portée

Selon l'arrêté royal du 11 septembre 2016 relatif à la coopération non gouvernementale modifié par une nouvelle réglementation, publiée le 30 avril 2024, toute organisation subventionnée doit organiser des évaluations sur la base d'un plan d'évaluation. La présente évaluation fait partie du Plan d'évaluation 2022-26 de SOS VE Belgique (version du 11 mars 2025).

Cette évaluation relève davantage d'une démarche d'apprentissage que de redevabilité. Elle reflète la volonté de SOS VE Belgique et de ses partenaires de progresser continuellement et de professionnaliser leurs actions, en cohérence avec la *Politique d'évaluation* de SOS VE Belgique (version de 2024).

Cette évaluation ne s'inscrit pas dans le cadre de l'analyse des six critères du CAD mais permettra d'évaluer en partie les **critères** de :

- 1. Efficacité** : à travers de l'étude de référence et des données de suivi, évaluer l'atteinte des résultats du programme C4C.
- 2. Efficience** : à travers une évaluation du système de suivi, en améliorer les différentes composantes pour rendre le système plus efficace et favoriser une gestion de projet plus agile, axée sur les résultats et basée sur des données.

4. Objectifs et questions évaluatives

4.1. Objectifs

L'objectif de l'évaluation est double :

- (i) Evaluer l'atteinte des objectifs du programme C4C par l'analyse des données du cadre de résultats (comparaison des données de référence – baseline – par rapport à la valeur réelle en année 4 et à la cible finale – endline) ;
- (ii) Améliorer la qualité du système de suivi par l'analyse de la qualité des différentes composantes du système de suivi de SOS VE.

Les résultats de cette évaluation devront permettre à SOS VE Belgique et à ses partenaires de rendre compte de l'atteinte des résultats du programme en cours (redevabilité) mais également, de dégager des apprentissages pour améliorer le système de suivi de futurs projets.

4.2. Questions évaluatives

Objectif 1

Chaine de résultats	Indicateur	Type d'outil	Dimension POB	Commentaire	Personne qui collecte les données	Fréquence de collecte	Base de référence (99%)	Cible An 3 (31/12/2021)	Cible An 5 (31/12/2023)
Impact	% d'enfants (F, D) âgés de 0-17 ans en situation de pauvreté multidimensionnelle (enfants privés d'au moins 3 dimensions du bien-être)	MDDA		Coder les 2 tranches d'âge (0-4 ans et 5-17 ans)	CH MSE	Annuelles	82% (F: 82%, G: 82%)	80% (F: 80%, G: 80%)	80% (F: 80%, G: 80%)
	% de familles qui sortent du programme en ayant atteint l'autonomie	Promesse d'une Prise en charge		Indicateur 17	CH MSE	Annuelles	0% (F: 0%, G: 0%)	0% (F: 0%, G: 0%)	75% (F: 75%, G: 75%)
	Niveau de stress en place (dans système de soutien social solide au profit des enfants vulnérables) (dans le programme)	Outil additionnel		Echelle de 7 critères	Associants RP	Année 3 et 5	critères	5 critères	7 critères

Questions évaluatives

1. Pour chacun des trois pays, dans quelle mesure les objectifs (valeur cible) du cadre de résultats ont-ils été atteints ? Quelles sont les variations majeures entre les données de référence et les données de l'année 4 ?
2. Quels sont les facteurs internes et externes qui expliquent les variations ?
3. Pour chacun des trois pays, dans quelle mesure la qualité des données (exactitude, exhaustivité, cohérence, fiabilité) est garantie et permet de donner une image fidèle de l'atteinte des objectifs du programme ?

Objectif 2

Programme		SOS Villages d'Enfants Belgique - Outcome 2 RDC Cadre de résultats						
Date		30-03-23						
Chaîne de résultats		Indicateur	Type d'outil	Personne qui collecte les données	Fréquence de collecte	Base de référence (2022)	Cible An 3 (31/12/2024)	Cible An 5 (31/12/2026)
Impact	Les droits des enfants sont promus et protégés dans les communautés de Bukavu et Uvira	% d'enfants (F, G) âgé de 0-17 ans en situation de pauvreté multidimensionnelle (enfants privés dans au moins 3 dimensions du bien-être)	MODA	CN M&E	Annuelle	32% (F: 32%, G: 32%)	80% (F: 80%, G: 80%)	60% (F: 60%, G: 60%)
		% de familles qui sortent du programme en ayant atteint l'autonomie	Promesse d'une Prise en charge	CN M&E	Annuelle	0% (F: 0%, G: 0%)	0% (F: 0%, G: 0%)	75% (F: 75%, G: 75%)
		Niveau de mise en place d'un système de soutien social solide au profit des enfants vulnérables dans les communautés d'intervention	Outil additionnel	Assistants RF	Année 3 et 5	critères	5 critères	7 critères
Résultat 1	Les enfants et les adolescents du groupe cible, en particulier les filles et les adolescentes, jouissent de leurs droits de provision, de protection et de participation dans les zones d'intervention	% (F, G) d'enfants et d'adolescents ayant au moins terminé les niveaux scolaires obligatoires	PDB2	Assistants RF	Semestrielle	0% (F: 0%, G: 0%)	50% (F: 50%, G: 50%)	83% (F: 83%, G: 83%)
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) participant aux décisions ayant un impact sur leur vie	PDB2	Assistants RF	Semestrielle	44% (F: 44%, G: 42%)	60% (F: 60%, G: 60%)	80% (F: 80%, G: 80%)
Extrant 1.1	Les enfants et les adolescents du groupe cible accèdent à l'éducation de base	% (F, G) d'enfants et d'adolescents fréquentant assiduellement l'école	PDB2	Assistants RF	Semestrielle	30% (F: 28%, G: 27%)	60% (F: 60%, G: 60%)	90% (F: 90%, G: 90%)
Extrant 1.2	Les enfants et les adolescents du groupe accèdent aux soins de santé	% (F, G) d'enfants et d'adolescents ayant une assurance santé	PDB2	Assistants RF	Semestrielle	7% (F: 7%, G: 7%)	50% (F: 50%, G: 50%)	85% (F: 85%, G: 85%)
Extrant 1.3	Les adolescents du groupe accèdent aux informations sur l'éducation sexuelle et la santé reproductive	% d'adolescents (12-17 ans) (F, G) qui participent aux sessions de formations sur la santé et l'éducation sexuelle et reproductive	Outil additionnel	Assistants RF	Semestrielle	0% (F: 0%, G: 0%)	50% (F: 50%, G: 50%)	100% (F: 100%, G: 100%)

Questions évaluatives

Les questions évaluatives de l'objectif 2 s'inscrivent dans la suite de celles de l'objectif 1, leur numérotation se fait à la suite de celles de l'objectif 1 et commence donc à 4.

Voir tableau [Annexe 1](#)

Remarques importantes :

- Les questions évaluatives ont été identifiées à partir des défis observés pour chacune des composantes du cadre de résultats par les équipes de SOS VE Belgique, les Associations Membres (AM) partenaires ou des évaluateurs externes. D'autres défis pourraient être identifiés durant la présente consultance et seront à intégrer dans l'évaluation.
- Le système de suivi et évaluation a été conçu dès le départ en deux parties : (i) le suivi pouvant être réalisé par les équipes des AM partenaires et (ii) les évaluations, menées par des consultants externes. L'objectif était de disposer d'un système de suivi clair et simple d'utilisation par le personnel SOS VE afin de ne pas alourdir leur charge de travail et de ne pas dépendre d'évaluations externes pour faire des ajustements au programme si besoin. Le choix de l'outil de suivi s'est donc porté sur un cadre de résultats avec des indicateurs majoritairement quantitatifs et deux outils de collecte digitaux (PDB2 et KoboCollect). Le choix des indicateurs découle ainsi d'une décision pragmatique. La question de savoir si le système de suivi et évaluation permet bien de capturer tous les effets du programme dépasse le champ de la présente évaluation et nécessiterait d'étudier à la fois l'outil de suivi et le plan d'évaluation.
- Il est nécessaire de préciser que la question de la pertinence de la formulation de la chaîne de résultats (première colonne du système de suivi) sort également du champ de la présente évaluation. Il s'agit ici de se concentrer sur l'adéquation entre le système de suivi et la chaîne de résultats.

4. Méthodologie

Les détails de l'approche méthodologique sont laissés à la discrétion des consultants mais la méthodologie devra contenir à minima les trois phases suivantes (des précisions sont données à titre indicatif) :

1. Phase de Desk research :
 - Prise de connaissance des systèmes de suivi des 3 AM (cadres de résultats, outils de suivi, ressources humaines, etc.) ;
 - Entretiens avec les personnes impliquées dans le suivi du programme C4C dans les trois AM et en Belgique ;
 - Analyse préliminaire des données du cadre de résultats collectées par les 3 AM ;
2. Phase de travail en atelier (en français) réunissant les équipes des 3 AM et de SOS VE Belgique (5 jours max.) ;
3. Phase de rédaction des livrables de l'évaluation.

5. Livrables

L'équipe de consultants devra produire les livrables suivants :

1. Une **note de démarrage** (Word) validant, de manière participative, l'ensemble des questions évaluatives (actuellement 24 en tout) et précisant la méthodologie utilisée pour répondre à chacune des questions évaluatives (matrice d'évaluation) ;
2. Un **rapport d'évaluation** reprenant :
 - a. *Objectif 1* (redevabilité – questions évaluatives 1 à 3) : Une analyse comparative des valeurs des indicateurs entre la baseline et la endline avec identification des facteurs d'échec ou de réussite de l'atteinte des résultats ;
 - b. *Objectif 2* (apprentissage - questions évaluatives 4 à 24) :
 - i. Une analyse de la qualité du système de suivi comprenant la réponse aux questions évaluatives, l'identification des bonnes pratiques existantes et des recommandations d'amélioration ;
 - ii. Des propositions de supports afin de guider les équipes dans les étapes clés de la collecte et de l'analyse (de la qualité) des données (ex. : check-list processus d'analyse des données).
3. Les **présentations** utilisées dans le cadre de l'atelier.

Tous les documents doivent être livrés **en français**.

6. Calendrier et plan de travail

La durée de l'évaluation est estimée à trois mois, période de récolte des données par les équipes locales (estimée à 1 mois) comprise.

17 septembre 2025	Partage des Termes de référence (TdR)
1 ^{er} octobre 2025	Date limite de soumission des offres
20 octobre 2025	Début estimé de la mission
26-30 janvier 2026	Atelier présentiel

15 février 2026

Date de remise des livrables

7. Compétences et qualifications requises

Le ou la consultant·e devra avoir les compétences, qualifications et expérience suivantes :

- Expérience solide et avérée en matière de MEAL (Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning) et analyse de données ;
- Expérience solide et avérée en conduite d'évaluation externe de programmes ;
- Connaissance de programmes axés sur le renforcement économique des familles et/ou la protection de l'enfance
- Connaissance des contextes d'intervention (Burundi, RDC, Sénégal) appréciée ;
- Compétences analytiques et conceptuelles solides ;
- Capacité à traduire des concepts et des idées complexes dans un langage simple et pratique ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Maîtrise du français.

Il est attendu de l'équipe de consultant·e-s qu'elle signe le *Code de conduite* de SOS Villages d'Enfants lors de la signature du contrat de consultance.

8. Code de conduite

SOS VE dispose d'une politique de protection de l'enfance et d'un code de conduite que tous les consultant·e-s devront respecter. Ils·elles devront signer une déclaration d'engagement à l'égard de cette politique et de ce code de conduite, après avoir été dûment orienté·e-s.

9. Budget de la consultance

Le budget total de la consultance est estimé à **15.000 TVAC**, hors frais remboursables.

L'équipe de consultants est invitée à soumettre une **proposition financière détaillée**, en utilisant le format ci-dessous :

Tableau 1 : Honoraires

	Activité (exemples)	Le personnel concerné	Nb de personnes	Nb de jours	Taux journalier	Prix (tout compris)	Pourcenta ge du prix total
			A	B	C	D=AxBxC	E=D/F
1	Phase 1 - Desk research						
2	Phase 2 – XXX						
3							
4							
5							
6							
7							
8							

TOTAL (F)							100 %
-----------	--	--	--	--	--	--	-------

Tableau 2 : Frais remboursables (hors frais de consultance)

Description	#	Coût unitaire	Total
Visa			
Billet d'avion			
Per diem			
Etc.			
TOTAL			

10. Procédure de soumission de l'offre

L'offre peut être soumise jusqu'au 1^{er} octobre 2025 à marie.bolis@sos-villages-enfants.be avec pour objet « **Evaluation - système de suivi** ».

L'offre doit comporter :

- ✓ Une proposition technique de maximum 10 pages détaillant le contenu, le calendrier et l'approche méthodologique choisie ;
- ✓ Une proposition financière ;
- ✓ Le CV du ou des membre(s) de l'équipe engagé.s dans l'évaluation et, le cas échéant, la répartition des responsabilités entre les membres ;
- ✓ Deux références d'expériences similaires passées.

Pour être éligibles, les propositions doivent inclure une offre technique, une offre financière, deux contacts de référence, et respecter le nombre maximum de pages. La lisibilité, la cohérence du nombre de consultants proposé, le respect du budget maximal mentionné dans les TdR ainsi que le respect des compétences et qualifications requises seront également pris en compte. Toute offre incomplète ou non conforme ne sera pas analysée.

11. Annexes

Annexe 1 – Objectif 2 – Questions évaluatives

Annexe 2 – Liste de documents disponibles

Annexe 3 – Cadres de résultats